



ABATTAGE D'ARBRE

DEMANDE DE PERMIS PRÉLIMINAIRE

Retournez le formulaire à marilene.robert@sthonoredeshenley.com
ou au 476 Principale, St-Honoré de Shenley QC G0M 1V0
Tél. : 418 485-6738

Coût : 50\$ Payé :

PARTIE 1: IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Propriétaire foncier Nom: Adresse: Municipalité: Code postal: Tél. (résidence): autre:	Entrepreneur forestier Nom: Adresse: Municipalité: Code postal: Téléphone: autre:
Représentant autorisé (s'il y a lieu) Nom: Adresse: Municipalité: Code postal: Téléphone: autre:	Professionnel mandaté (Si surveillance des travaux) Nom: Adresse: Municipalité: Code postal: Téléphone: autre:

PARTIE 2: LOCALISATION DES TRAVAUX

Unité d'évaluation (matricule)	Cadastre	Lots	Superficie (ha)		
			totale	boisée	coupée

TOTAL

Zone agricole permanente:	☐ oui	☐ non (zoné blanc)	° Coupe dans une érablière:	☐ oui	☐ non
Coupe dans un ravage :	☐ oui	☐ non	Autorisation CPTAQ : _____		
Travaux en bordure d'un cours d'eau, d'un lac ou dans un milieu humide :	☐ oui	☐ non	° Coupe dans une zone boisée à conserver :	☐ oui	☐ non
Coupe dans une forte pente:	☐ oui	☐ non	Coupe en bordure d'une propriété voisine boisée :	☐ oui	☐ non
			Coupe en bordure d'une route à protéger:	☐ oui	☐ non

DÉBUT DES TRAVAUX:	FIN DES TRAVAUX:
---------------------------	-------------------------

- Dispositions pour des travaux dans la rive d'un cours d'eau ou d'un lac

Dans la rive (10 ou 15 m), seuls sont autorisés les travaux suivants :

- a) la coupe d'assainissement;
- b) la récolte d'arbres de 50% des tiges de 10 cm et plus de diamètres, à la condition de préserver un couvert forestier d'au moins 50% dans les boisés privés utilisés à des fins d'exploitation forestière ou agricole;

Dispositions applicables aux milieux humides : Une bande de protection de 25 mètres devra être conservée autour d'un milieu humide dans laquelle le prélèvement d'au plus 30% des tiges marchandes par période de 10 ans est autorisé.

PARTIE 3: DOCUMENTS ANNEXÉS (Cochez lorsque les informations requises sont présentes et complètes)	
INDIQUEZ LA NATURE DES TRAVAUX PROJETÉS EN RÉFÉRENCE AUX DOCUMENTS ANNEXÉS	
Dans le cas de déboisement de plus de 4 hectares d'un seul tenant par propriété foncière ou sur plus de 30% de la superficie d'une propriété foncière. ☐ Prescription sylvicole de moins de 2 ans. No _____ ☐ Plan identifiant les lots (cadastre), aires de coupes (et chemin d'accès), chemins publics et privés, lacs, cours d'eau et milieux humides, distances des travaux à la rive, pentes de 30 % et plus, aires d'empilement. ☐ Localisation, superficie et description des travaux forestiers projetés sur chacun des lots. ☐ Localisation des superficies comprises dans un ravage. ☐ Localisation, superficie et types de travaux forestiers effectués au cours des 10 dernières années. ☐ Identification des bandes et des zones boisées à conserver Note : Dans un ravage, si nécessaire, joindre : ☐ Plan forêt-faune particulier à ce ravage.	
PARTIE 4: SIGNATURE	
Je certifie que les renseignements fournis sont exacts et complets. Je m'engage à aviser le fonctionnaire désigné de tout changement qui pourrait être apporté au présent certificat et ce, avant d'effectuer les travaux. _____ Propriétaire ou représentant autorisé _____ Date	
RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ	
Le certificat est: _____ approuvé _____ refusé Motif : _____ _____ _____ _____ Fonctionnaire désigné (MRC) _____ Date Tarif devant être assumé par le requérant lors de l'émission _____ \$ No. du reçu officiel _____ _____ Fonctionnaire désigné (Municipalité) _____ Date	